

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2405 - 5 septembre 2014 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Gouvernement et patronat
s'attaquent aux travailleurs**

**Il faut
riposter !**

Virus Ebola

p. 12

Contre l'épidémie, des moyens dérisoires

SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Macron, nouveau ministre, vieilles idées
- Le PS ouvre la voie à l'UMP et au FN
- Petits règlements de comptes à l'UMP
- p. 5 ■ Valls aime l'entreprise
- La mise en cause des 35 heures
- Libéralisation du travail du dimanche
- Frondeurs du PS
- p. 8 ■ Logement, les avantages de la loi Duflot restent
- Le gouvernement se moque bien des locataires
- Calais, la détresse des migrants
- Le conseil général de Haute-Garonne expulse 48 migrants
- p. 9 ■ Les rentrées passent, le manque d'enseignants demeure
- Rentrée et méthode Coué
- Rythmes scolaires
- Clichy-sous-Bois sur le circuit des politiques
- p. 12 ■ Valls n'a rien à craindre des directions syndicales
- PCF, l'impasse d'une politique
- Permis de conduire
- Ebola

Dans le monde

- p. 6 ■ Ukraine: le son du canon et le sang des peuples
- Libye: le chaos fruit de l'intervention militaire occidentale
- p. 7 ■ Israël-Palestine: l'annexion lente de la Cisjordanie
- Moyen-Orient: les Kurdes dans la crise irakienne
- Canada: les employés municipaux mobilisés

Dans les entreprises

- p. 10 ■ Des trains sans contrôleurs
- Passages à niveau
- Non aux hausses des tarifs postaux
- Grève à La Poste d'Aubigny
- Total prépare des mauvais coups
- p. 11 ■ Renault-Flins
- Groupe PSA
- Airbus Helicopters Marignane

Fêtes régionales de lutte ouvrière

Mulhouse

Dimanche 21 septembre à partir de 11 h 30

au Lerchenberg, 11, rue du Cercle à Mulhouse-Dornach

Lyon

Samedi 27 septembre à partir de 17 h

Dimanche 28 septembre à partir de 11 h 30

Espace Mosaïque, 47, rue Aristide-Briand (route d'Heyrieux) à Saint-Priest

Orléans

Samedi 4 octobre à partir de 14 h 30

Salle des Bicharderies, ZA des Bicharderies à Fleury-les-Aubray

Tours

Samedi 4 octobre à partir de 14 h 30

Salle des fêtes de Saint-Pierre-des-Corps

Lille

Samedi 4 octobre à partir de 15 h

à Villeneuve-d'Ascq à 19 h, allocution de Jean-Pierre MERCIER, porte-parole de Lutte Ouvrière

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante:

LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

• Cercle Léon Trotsky Guerre de 1914-1918

La classe ouvrière livrée à ses bourreaux par la trahison des directions du mouvement ouvrier

Vendredi 19 septembre à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor - Paris 5^e
Métro: Maubert-Mutualité

Participation aux frais: 3 euros

• Les 12, 13 et 14 septembre Lutte Ouvrière à la fête de L'Humanité

Lutte Ouvrière tiendra un stand à la fête de L'Humanité, les vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 septembre. Il sera situé avenue Frida-Kahlo.

Des débats seront organisés le vendredi à 19h, le samedi à

16h et à 20h, et le dimanche à 14h, sur le thème: « Comment lutter contre les attaques patronales et gouvernementales, et comment lutter contre l'influence du Front national dans les milieux populaires. »

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos- Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Dépôt légal septembre 2014.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20 - Télécopie: 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière

multimédia

(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information

hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande		

Valls, c'est la cohérence... dans la défense des intérêts patronaux

Son premier gouvernement n'aura pas duré six mois avant que Valls n'en présente un nouveau. Débarrassé de ceux qui faisaient mine de le contester, muni d'un banquier millionnaire au poste de ministre de l'Économie, ce gouvernement vise à afficher encore un peu plus de cohérence... dans la défense des intérêts du patronat.

Valls et Hollande déclarent que, quoi qu'il arrive, ils poursuivront leur politique et qu'ils iront même « plus vite et plus loin ». Mais pour faire quoi ? Et pour réussir quoi ?

La crise, dont Hollande, Valls et les ministres successifs nous annonçaient la fin, est toujours là. La courbe du chômage, dont ils nous annonçaient « l'inversion », va toujours dans le même sens. Cela ne les empêche pas de dire que leur priorité absolue serait la lutte contre le chômage et pour la création d'emplois. C'est une très mauvaise plaisanterie.

Quand on lui parle de créer des emplois, le patronat répond que, d'abord, il faut la croissance de l'économie et que, pour cela, il faut lui faciliter la tâche. Il veut qu'on lui facilite les licenciements, qu'on allège ses impôts et ses obligations. Les gouvernements lui obéissent et puisent même dans les caisses de l'État pour le subventionner, comme le font Valls et Hollande avec leur « pacte de responsabilité ». Ils lui versent des dizaines de milliards, et c'est autant d'argent qui manque pour les dépenses utiles à tous, du logement aux transports et de la santé à l'éducation.

Évidemment, la seule croissance que cela apporte est celle des bénéfices du grand patronat. Mais, en fait, c'est bien celle-là qu'il demande et la seule qui l'intéresse. Peu lui importe de créer des emplois : au contraire, le chômage élevé est une opportunité dont il profite pour faire du chantage à l'embauche, pour imposer bas salaires et précarité... et pour réclamer encore plus de mesures en sa faveur.

Tout cela est une monstrueuse imposture. Mais ce que veulent Hollande et Valls, c'est d'abord convaincre le patronat qu'il peut compter sur eux pour la poursuivre. Le remaniement gouvernemental et les coups de menton de Valls sont aussi là pour le lui démontrer. Valls a ainsi pu aller à l'université d'été du Medef déclarer qu'il « aime l'entreprise », autrement dit les

patrons, et se faire applaudir.

En appelant à soutenir cette politique entièrement destinée à la satisfaction du patronat, Hollande et Valls se moquent ouvertement des travailleurs. D'après eux, ceux-ci devraient accepter les licenciements et les fermetures d'entreprises pour les uns, l'augmentation des horaires et des cadences de travail pour les autres, la diminution des droits pour tous, sous prétexte d'aider l'économie à repartir !

En fait, Hollande et Valls savent très bien qu'eux et le Parti socialiste vont continuer à se discréditer auprès de leur électorat. Mais ils sont prêts à le faire jusqu'au bout, pour satisfaire le patronat.

De son côté, la fraction du Parti socialiste qui a été écartée du gouvernement, autour de Montebourg et de ceux qui se nomment les « frondeurs », est maintenant sur la réserve. Elle sait elle aussi que le gouvernement va continuer à subir un discrédit, mais espère éviter d'en être touchée. Elle voudrait même pouvoir prétendre d'ici un an ou deux, à l'approche de prochaines élections, qu'elle aurait eu une autre politique à défendre, qui aurait mieux marché. Mais laquelle ?

Montebourg ne dit rien contre la politique de subventions au grand patronat. Il fait diversion en s'en prenant à l'Allemagne, l'accusant d'imposer l'austérité, car il voudrait qu'en France l'État puisse faire plus de déficit. Montebourg voudrait pouvoir consacrer encore plus d'argent à aider le grand patronat, mais cela aussi serait payé, d'une façon ou d'une autre, par les classes populaires.

Ce n'est pas de ce côté-là que les travailleurs peuvent chercher un sauveur. Bien sûr, c'est encore moins du côté de la droite, qui n'a rien d'autre à proposer, ni de l'extrême droite de Le Pen, qui derrière ses discours ne fait que proposer la même chose, si possible en pire.

Alors, comme le dit *L'Internationale*, il n'y a pas de sauveur suprême. Ce gouvernement, comme les précédents, est l'ennemi déclaré des travailleurs, le soutien déclaré du patronat et, pour défendre leurs intérêts, les travailleurs ne peuvent compter que sur eux-mêmes. En réalité, c'est beaucoup car, à condition de savoir s'organiser et lutter tous ensemble pour leurs intérêts vitaux, ils peuvent représenter une force invincible. Il est urgent pour eux de s'en servir.

Rebsamen ministre des licenciés

Alors que le gouvernement est à plat ventre devant le patronat et le laisse licencier à tour de bras, Rebsamen, ministre du Travail, s'attaque aux chômeurs. Il a déclaré vouloir « renforcer les contrôles, pour être sûr que les gens cherchent bien un emploi ».

Insulter les chômeurs, en insinuant qu'ils ne cherchent pas de travail, s'en prendre aux travailleurs et aux pauvres, voilà tout ce qu'on peut attendre de ces ministres, serviles devant les riches et les parasites qui vivent des richesses créées par le monde du travail. Tout cela pour tenter de masquer l'échec cuisant du gouvernement contre le chômage.

Le nombre officiel de chômeurs a encore augmenté au mois de juillet. 3 424 400 travailleurs n'ont eu aucune

activité au cours de ce mois en France métropolitaine (chômeurs dits de catégorie A).

Toutes catégories confondues, outre-mer compris, le chiffre de ce désastre social est officiellement de 5 386 600 chômeurs. Il est en progression de 5 % sur un an, et au mois de juillet il a augmenté de 1 350 nouveaux chômeurs chaque jour !

Il y a quelques mois, lassé d'être toujours interrogé par les journalistes à propos de la hausse régulière du chômage, Rebsamen avait dit qu'il cesserait de commenter chaque mois ces chiffres désastreux. En effet, il ferait mieux de se taire.

Lucien DÉTROIT

Chasse organisée aux chômeurs

Discrètement, sur ordre du gouvernement, Pôle emploi se consacre depuis plus d'un an au contrôle de la recherche d'emploi des chômeurs inscrits dans quatre régions test : Poitou-Charentes, Basse-Normandie, PACA et Franche-Comté. Or la plupart des conseillers de Pôle emploi qui suivent individuellement les chômeurs, et tâchent de les aider, rechignent à ce flicage. Des équipes spécialisées dans ce sale boulot ont donc été créées dans ces régions.

Ce que fait le gouvernement socialiste est dans la droite ligne de celui de Fillon, qui avait ouvert la possibilité de sanctionner des chômeurs

refusant plus de deux offres d'emploi « raisonnables ».

Dans deux agences de PACA (Manosque et Toulon), 6,47 % des chômeurs contrôlés ont été radiés. L'actuel ministre du Travail, Rebsamen, espère réussir à baisser artificiellement le nombre de chômeurs inscrits à Pôle emploi s'il généralise cette expérimentation anti-chômeurs, comme il vient de l'annoncer en commentant les mauvais chiffres du chômage de juillet.

Après tout, c'est vrai, Hollande a promis de faire baisser les chiffres du chômage, pas le chômage lui-même.

L. D.

• Nouveau ministre, vieilles idées

La Macron économie

C'est donc Emmanuel Macron qui succède à Arnaud Montebourg au ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique. Cet énarque, ex-banquier, ex-secrétaire adjoint de l'Élysée, ex-conseiller économique de François Hollande qui affectionne les banquiers à ce poste, venait de quitter ses fonctions élyséennes. Il a été rappelé en urgence et devrait convenir au Medef, puisque c'est lui qui avait conseillé le pacte de responsabilité.

Macron avait failli être ministre du Budget dans Valls I, mais Hollande l'avait refusé: il n'était pas élu. Au vu de l'urgence, cet obstacle a été effacé. Au moins, avec Macron, il n'y aura pas de surprise comme avec Cahuzac. Il est connu qu'il a très bien réussi comme banquier chez Rothschild, notamment en négociant le rachat par Nestlé d'une filiale des laboratoires Pfizer, une transaction de 9 milliards d'euros qui lui a permis, bonus oblige, de devenir millionnaire.

Sous Sarkozy, Macron a aidé Attali à imaginer les mesures permettant de « libérer la croissance ». Sous Hollande, outre le pacte de responsabilité, il a été un artisan de la poursuite des

hausse d'impôts initiées par Sarkozy. Comme l'avait déclaré l'ex-patronne du Medef, Laurence Parisot, c'était alors « un précieux relais de la voix des entreprises. Il a été le premier à comprendre les exigences de la compétitivité. »

Adversaire déclaré de la taxation des hauts revenus à 75 %, il est opposé aux hausses de salaire et à la lutte des classes: pour lui, « si on reste dans un critère classique de lutte de classes, et donc de division de la collectivité au sein de l'entreprise, alors on continuera à creuser l'impasse dans laquelle on se trouve ». La seule lutte qui vaille à ses yeux est « la conquête de nouveaux marchés et de nouveaux clients ». Un credo qu'il a réaffirmé

lors de sa prise de fonctions.

À peine Macron était-il nommé que paraissait dans *Le Point* un entretien réalisé avant sa nomination, mais qui a fait quelques vagues en remettant en cause les 35 heures. Après s'être félicité de la nouvelle fiscalité des plus-values qui, selon lui, « fait de la France un pays attractif pour les détenteurs de capitaux à moyen et long terme », il propose de passer à « l'étape deux de la modernisation du marché du travail », et donc « d'autoriser les entreprises et les branches, dans le cadre d'accords majoritaires [avec les syndicats], à déroger aux règles du temps de travail et de rémunérations », un dispositif qui existe déjà depuis juillet 2013, mais seulement pour les entreprises en difficulté. Et, bien sûr, il est pour modifier, au détriment des travailleurs, les seuils sociaux qui commandent la représentation syndicale.

Selon lui, il s'agirait de sortir les entreprises de l'horrible « piège » dans lequel elles seraient tombées: « *L'accumulation des droits donnés aux travailleurs se transforme en autant de handicaps pour ceux qui n'ont pas d'emploi, en particulier pour les jeunes et les Français d'origine étrangère* ». En clair, le chômage ne serait pas la faute des patrons, licenciés ou n'embauchant pas, mais celle des travailleurs ayant à la fois un emploi et trop de droits!

Et il ajoute: « *Là où être socialiste consistait à étendre toujours les droits formels des travailleurs, la réalité nous invite à réfléchir aux droits réels de tous, y compris surtout de ceux qui n'ont pas d'emploi* ». On doit donc comprendre qu'aujourd'hui « être socialiste », ce serait raboter ce qui peut rester de droits aux travailleurs. Ça promet!

Jacques FONTENOY

• De Valls en pire

Le PS ouvre la voie à l'UMP et au FN

L'UMP avait déjà perdu le Sénat, l'Élysée, le Parlement, ses chefs, ses caisses, ses procès et ses électeurs, voilà maintenant que Valls lui retire les mots de la bouche. Le gouvernement PS ne se contente plus de faire la même politique que la droite, celle voulue par le grand patronat, il la fait désormais avec les mêmes justifications, utilisant le même vocabulaire, se faisant applaudir par le patronat comme le premier Raffarin ou le dernier Sarkozy venu.

Pour faire entendre leur différence, il ne reste plus aux politiciens de l'UMP que les préjugés les plus lamentables et les mensonges les plus éhontés à l'encontre de Christiane Taubira et Najat Vallaud-Belkacem, toutes deux femmes, féministes et nées loin de la métropole. Injuriées par la droite, ces deux dernières servent aussi à bon compte de caution de gauche au gouvernement et permettent à tout le moins à l'électeur socialiste de trouver quelqu'un à défendre dans cette équipe.

Sur les questions économiques, la droite n'a rien à ajouter ni à retirer à ce que fait le gouvernement. Sur les questions politiques et électorales, elle préfère manifestement voir le PS s'user jusqu'à la corde et se

déconsidérer jusqu'au dégoût, plutôt que de hâter les choses. Elle ne réclame donc ni dissolution du Parlement ni démission de Hollande. Elle n'a d'ailleurs toujours pas de leader officiel et attend encore de savoir si Sarkozy veut se déclarer.

Or, outre qu'il n'est pas sorti de ses affaires judiciaires, ce dernier, comme tout vendeur au boniment, attend de connaître la température du marché avant de choisir le baratin adéquat: à droite, très à droite, au-dessus, en dessous, ailleurs...

La gauche sert fièrement le grand patronat, la droite attend son tour pour faire la même chose. Elle sait que la politique du gouvernement dégoûte tellement les travailleurs que l'abstention des couches populaires

ramènera au pouvoir, le jour venu, n'importe quel âne ayant une étiquette de droite.

Marine Le Pen a de son côté beau jeu de prétendre être prête à gouverner pour faire autre chose, tout de suite en cohabitation avec Hollande s'il le faut. De toute façon, si elle arrivait aux affaires, elle ferait où les capitalistes lui diraient de

faire, comme tous les politiciens au service de la propriété. Et ce serait en tapant encore plus fort sur les travailleurs, car c'est la marque de fabrique de l'extrême droite et sa raison sociale. À moins qu'une véritable explosion de colère des travailleurs ne change la donne et renvoie tous ces gens-là dans leur trou.

Paul GALOIS

Petits règlements de comptes à l'UMP

Jérôme Lavrilleux, ancien directeur adjoint de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2012, s'est rendu célèbre en reconnaissant à la télévision un large dépassement du plafond autorisé durant cette campagne grâce à un système occulte de facturation. Il est devenu ainsi une grosse épine dans le pied de l'UMP, dans le cadre de l'affaire Bygmalion. Mais son dernier patron, Jean-François Coppé, a prévenu qu'il ne serait pas simple de s'en débarrasser: « *Faites gaffe, c'est une grenade dégoupillée. Vous feriez bien de la manier avec précaution.* »

Aujourd'hui, Jérôme Lavrilleux menace à son tour. « *Pour le moment je me tais. Mais si on m'exclut de ce parti auquel j'appartiens depuis vingt-cinq ans, alors je reprendrai ma liberté de parole et je parlerai.* » Plusieurs responsables de l'UMP appellent donc à la prudence sur son cas. L'un d'entre eux a même tenu des propos très imagés: « *C'est un fin stratège et surtout un vrai morpion. Il va gratter, gratter, gratter pour défendre son honneur et nous user jusqu'à la moelle. En clair, il vaut mieux l'avoir avec nous que contre nous.* »

Michel Audiard est mort. Heureusement, à l'UMP, on tient à sauver la tradition du langage « ton-ton flingueurs ».

Jean POLLUS

• Transparence

Prière de regarder ailleurs

Épouse et première adjointe du maire UMP de Levallois-Perret, dans les Hauts-de-Seine, Isabelle Balkany vient de payer une caution d'un million d'euros pour être remise en liberté, en attendant son procès pour fraude fiscale.

La justice lui reproche d'avoir « oublié » de déclarer qu'elle est propriétaire d'une villa sur l'île franco-hollandaise de Saint-Martin, à 250 km de la Guadeloupe. Cette île, qui culmine au

mont Paradis, est effectivement un paradis fiscal. Elle ne possède pas de service des douanes, on n'y paie ni impôts directs ni TVA. En guise d'industrie, elle fournit des comptes bancaires numérotés. Elle est connue pour le tourisme et les saisies records de cocaïne.

Isabelle Balkany est soupçonnée de posséder une autre villa, à Marrakech, non déclarée elle aussi.

Les Balkany sont des barons de l'UMP, longtemps

proches de Pasqua, le parrain des Hauts-de-Seine, fréquentant Didier Schuller, le gestionnaire de Liliane Bettencourt Xavier de Maistre, et toute une faune de politiciens et d'affairistes.

« *C'est ma vie privée, ça ne regarde personne* », s'est exclamée Isabelle Balkany, interrogée par *Le Parisien* sur le versement de cette caution. C'est vrai, où va-t-on si même les pontes de l'UMP doivent déclarer leurs revenus!

Vincent GELAS

• Valls au patronat

« Je vous aime »

C'est par une ovation que s'est terminée l'intervention de Valls à l'université d'été du Medef, le 27 août. Au lendemain de la formation du nouveau gouvernement, qui a vu la nomination d'un banquier d'affaires au ministère de l'Économie, le discours du Premier ministre avait de quoi réjouir les représentants du patronat rassemblés à Jouy-en-Josas.

Ce n'est pas seulement le « Et moi, j'aime les entreprises » qui a fait frétiler tout le parterre de représentants avérés de la bourgeoisie, car Valls depuis longtemps s'est positionné comme un militant zélé de la cause patronale. Ainsi,

lors des primaires organisées par le Parti socialiste pour désigner son candidat aux élections présidentielles de 2012, il s'était dit partisan d'une hausse de la TVA et avait critiqué les 35 heures. Mais Valls a mis cette fois tout son cœur pour

énumérer dans son discours une liste d'attaques à l'encontre du monde du travail, réclamées depuis longtemps par le patronat, et qu'il souhaite faire aboutir.

Ainsi Valls a rappelé qu'il était favorable à une réforme des seuils sociaux, qui obligent le patronat à accorder quelques droits supplémentaires aux travailleurs à partir d'un certain nombre de salariés dans l'entreprise. Il a aussi promis une simplification du code du

travail, en particulier un assouplissement des règles limitant le travail du dimanche. Un patron emporté par l'enthousiasme a d'ailleurs traduit à sa façon les mots du Premier ministre: « Le code du travail suisse fait 30 pages. Le nôtre, 3000. Qu'est ce qui nous empêche de le simplifier? »

Dans la foulée, le ministre des Finances Michel Sapin en a rajouté une louche à la tribune de l'université patronale: « Des déclarations d'amour ont

été faites. Il m'appartient de vous donner quelques preuves d'amour. » Et de s'engager à supprimer la rétroactivité fiscale, comme le réclamait le Medef.

Gattaz, son président, n'a pas caché sa satisfaction, rendant hommage à la « clairvoyance » du Premier ministre. Rien n'émeut plus ces gens-là que le bruit de l'argent qui afflue dans leur escarcelle et leurs rêves d'accumulation future.

Gilles BOTI

• 35 heures

La durée légale du travail vidée de son sens

Peu de temps après la publication de l'interview du pas encore ministre Emmanuel Macron demandant la fin de la loi des 35 heures, l'Élysée s'est fendu d'un communiqué jurant qu'il n'était pas question d'y toucher.

Harlem Désir a surenchéri en affirmant: « Il n'y a aucun projet de cette nature », ajoutant: « Il y a en revanche une volonté de développer la négociation sociale dans les entreprises – la négociation sur la défense de l'emploi, sur l'aménagement du temps de travail, sur les seuils sociaux – mais pas de remettre en cause la durée légale du travail. » Il semble donc y avoir unanimité pour affirmer qu'il n'y a nul besoin de toucher au symbole, mais qu'il faut continuer à vider de son sens cette durée légale du travail.

Les lois Aubry sur les 35 heures, votées en 1998 et en 2000, avaient été en fait une véritable aubaine pour le monde patronal: en échange de la diminution de l'horaire légal de travail de 39 heures à 35 heures par semaine, nouveau seuil de déclenchement des heures supplémentaires, le gouvernement Jospin avait offert aux entreprises un gros gâteau financier, avec en prime un accroissement de la flexibilité. Une diminution des cotisations sociales sur les bas salaires avait été accordée, puis pérennisée. Aujourd'hui, le montant de cette exonération dépasserait les 20 milliards annuels.

Selon les entreprises, les conséquences pour les salariés ont été diverses. Des catégories de salariés ont pu bénéficier d'une baisse réelle de leur horaire, ou

de la création de RTT. Mais tous ont vu l'intensité et la flexibilité au travail augmenter. Car la contrepartie demandée aux patrons, mais jamais exigée, la création d'emplois, n'est apparue qu'au compte-gouttes, sans que personne puisse démêler ce qui venait de la loi ou pas.

Depuis, d'autres lois sont venues assouplir les 35 heures: facilités pour le recours aux heures supplémentaires, revue à la baisse des majorations pour ces heures, etc. Résultat, l'horaire réel des salariés à temps complet en France aurait été de 39,4 heures par semaine en 2012, selon l'Insee, et serait même de 40,5 heures début 2014, selon Eurostat.

La droite n'a pas eu l'exclusivité de ces assouplissements. Hollande, avec la loi de 2013 a permis aux entreprises se disant confrontées à de graves difficultés de baisser les salaires (au-delà de 1,2 smic) et d'augmenter, le temps de travail sans augmentation de salaire.

La volonté patronale de réduire ainsi les salaires, est toujours affirmée. Mais en outre il y a l'exigence d'imposer des accords entreprise par entreprise, toujours plus rétrogrades, rejetant les lois sociales au rang d'archives historiques... que l'on peut bien conserver si elles sont sans conséquences.

Bertrand GORDES

De Montebourg à Valls, la continuité



• Libéralisation du travail du dimanche

L'empressement du gouvernement

Le projet de loi sur la croissance, initié par Arnaud Montebourg et dont a hérité Emmanuel Macron, doit être présenté en octobre. Ensuite, pour aller plus vite, certains articles de la loi pourraient être édictés par ordonnance. Ce n'est pas nouveau, c'est une recommandation de Hollande datant du début de l'année que de « faire avancer les dossiers », et de ne passer par la loi que quand c'est « strictement indispensable ».

Le gouvernement pourrait

donc légiférer par ordonnance sur la libéralisation du travail du dimanche. Voilà qui éviterait toute discussion et rendrait la loi directement applicable, sans même besoin de décrets d'application.

Déjà en décembre 2013, un décret a été publié permettant à tous les Castorama, Bricorama et autres magasins de bricolage d'ouvrir le dimanche dans toute la France. C'était, disait-on, une mesure partielle, décidée pour dix-huit mois,

en attente d'une réécriture de la loi.

En disant au passage aux « frondeurs » du PS qu'ils n'ont pas de temps à perdre avec eux, Hollande et son gouvernement ont trouvé un moyen d'augmenter encore la vitesse à laquelle ils se précipitent aux pieds du patronat. Cela pour faire sauter les quelques protections dont bénéficient encore les travailleurs.

Sophie GARGAN

• « Frondeurs » du PS

Une opposition sans danger

« Nous serons implacables sur tous les textes qui viendraient inscrire dans la loi de la République le recul des droits sociaux! » a déclaré à l'université d'été du Parti socialiste Christian Paul, député de la Nièvre, un des représentants en vue des opposants « frondeurs ».

À quel type de loi ce député fait-il allusion? Une loi comme le CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi), qui a offert 20 milliards d'euros de cadeaux par an au patronat,

votée par les députés socialistes le 4 décembre 2012? Ou une loi comme celle fondée sur l'ANI (accord national interprofessionnel), qui permet au patronat d'augmenter le temps de travail et de baisser les salaires pour « favoriser la compétitivité en cas de difficultés » de l'entreprise, votée par les députés socialistes en mai 2013? Ou bien encore une loi comme le pacte de responsabilité, qui porte le cadeau fiscal au patronat à près de 50 milliards d'euros, votée

en juillet dernier?

Toutes ces attaques sont passées avec l'aval des députés socialistes, y compris bon nombre de ceux qui aujourd'hui s'affichent « frondeurs ». Si certains se sont parfois abstenus, c'est en s'étant assurés auparavant que leur vote ne poserait pas de gêne réelle au gouvernement. On peut parier sans aucun risque de se tromper qu'il en sera de même à l'avenir.

P.R.

• Ukraine

Le son du canon et le sang des peuples

Les dirigeants ukrainiens annonçaient comme imminent, début août, l'assaut final sur les bastions séparatistes prorusse de Donetsk et de Lougansk, dans l'est du pays. Depuis, ils viennent d'accepter un cessez-le feu permanent, car leur armée recule partout, et pas seulement sur le front qui vient de s'ouvrir plus au sud, avec la possibilité que les prorusse, épaulés militairement par le Kremlin, s'y emparent du grand port de Marioupol.

Les forces de Kiev, pourtant renforcées par des conseillers militaires occidentaux, accumulent les revers et ont cédé une partie du terrain reconquis depuis mai. Avions abattus, navires de guerre perdus, soldats s'enfuyant en jetant armes et bagages... Même si les renforts matériels et humains (1 000 soldats russes selon l'OTAN, 3 000 à 4 000 «volontaires» selon les chefs du camp prorusse) que Moscou fournit aux séparatistes y sont pour beaucoup, cela n'explique pas tout.

Une « grande guerre » Russie-Ukraine ?

Nombre de conscrits ukrainiens, russophones ou pas, n'ont aucune envie de faire la guerre à leur propre population. Cela a forcé Kiev à former des «unités spéciales» de volontaires, sinon de mercenaires, pour servir de fer de lance à la reconquête de l'Est. La principale, le bataillon Donbass, vient d'être défaite, essayant de lourdes pertes.

Le président ukrainien Porochenko répétait ces derniers temps : « Nous avons besoin d'armes. » Et son ministre de la Défense de prédire une « grande guerre » contre la Russie, dont les victimes, prévient-il, ne se compteront plus en milliers, comme jusqu'à maintenant, mais « par dizaines de milliers ». Quant au nouveau président du Conseil européen, le Polonais Donald Tusk, évoque un

conflit qui ne se limiterait « pas seulement à l'est de l'Ukraine ».

Les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, etc., soutiennent un gouvernement ukrainien qui se place dans leur camp et qui demande à entrer dans leur alliance militaire, l'OTAN. Mais, jusqu'à maintenant, les grandes puissances impérialistes semblent se satisfaire d'avoir fait basculer Kiev de leur côté. Obama dit et redit qu'il ne veut pas intervenir contre la Russie. L'Union européenne, tout en évoquant de nouvelles sanctions économiques contre Moscou, qu'elle présente comme seule responsable de la situation, reste divisée et sur la nature et sur l'opportunité de telles mesures. Et la Slovaquie, dit-on, aurait brisé l'unanimité, indispensable à l'adoption de nouvelles sanctions, des 28 États de l'Union.

Dépendant des fournitures de gaz russe, la Slovaquie ne voudrait pas s'exposer à des rétorsions russes à l'approche de l'hiver... Mais si elle a le dos large, cela ne suffit pas à cacher les intérêts très concrets, et déterminants dans l'affaire, des grandes puissances européennes.

Ainsi, le secteur militaire-industriel français ne veut pas renoncer à livrer à la Russie en octobre les deux navires de guerre Mistral qu'elle lui a commandés. Quant à la City britannique, elle n'apprécie pas que l'on restreigne l'accès des entreprises et autorités russes aux financements occidentaux, dont une bonne part se négocie à Londres. Et il ne faudrait



Un des deux « Mistral » sur le chantier naval de Saint-Nazaire et l'équipage russe venu s'entraîner.

pas oublier l'Allemagne, dont le groupe Rewe, entre autres, s'est taillé, au côté du français Auchan, la part du lion dans la grande distribution en Russie : tous deux, comme bien d'autres groupes occidentaux moins connus, voient d'un mauvais œil ce qui peut perturber la bonne marche de leurs affaires.

Les Hollandais, Merkel ou Cameron investissent donc Poutine, mais pour la galerie. On l'a vu à Moscou, avec la récente conférence de la chambre de commerce et d'industrie franco-russe. Son président, un Français, y a déclaré que « les États-Unis peuvent se permettre de prendre des sanctions, puisque leur commerce avec la Russie représente à peine 18 milliards d'euros, soit moins d'un dixième de celui de l'Union européenne avec la Russie ». Et d'ajouter qu'avec ces sanctions « l'Europe se tire une balle dans le pied ». Cela a le mérite de la franchise.

Des peuples pris au piège

Cela ne change rien au fait que les balles, elles bien réelles,

pleuvent sur les habitants de l'est de l'Ukraine. Et les ravages de cette guerre vont bien au-delà du Donbass.

Dans toute l'Ukraine, les secteurs les plus nationalistes comptent profiter, lors des législatives d'octobre, du discrédit de l'équipe actuellement aux commandes. Alors que le pays est plongé dans une profonde récession et un chômage qui se généralise, un renforcement du poids de l'extrême droite pourrait en résulter, dont la population laborieuse serait la première victime.

En Russie, Poutine cherche à conforter sa position autour d'une série d'idées, toutes plus réactionnaires les unes que les autres, exaltant le passé tsariste. Il voudrait qu'on le crédite d'avoir restauré la Nouvelle Russie des tsars sur le pourtour de la mer Noire, ce qui correspond au sud-est ukrainien actuel. Ce faisant, il distille la haine entre des peuples, ukrainien et russe, que des siècles d'un passé commun ont unis et entremêlés. Et, en Russie, il veut obliger les travailleurs à faire bloc derrière un pouvoir qui assure à leurs dépens les revenus des parasites du cru.

Pierre LAFITTE

• Israël-Palestine

L'annexion lente de la Cisjordanie

Le gouvernement israélien poursuit la guerre contre les Palestiniens. Quelques jours après le cessez-le feu à Gaza, les autorités israéliennes ont annoncé qu'elles voulaient s'approprier 400 hectares de territoire palestinien en Cisjordanie. Cela équivaut à un carré de deux kilomètres de côté, qui s'ajouterait à la multitude d'occupations de territoires cisjordaniens déjà réalisées par des colons israéliens. Et il s'agirait en plus, dans ce cas, d'une annexion pure et simple.

Cela se place dans un contexte où une grande partie de l'opinion israélienne et les principaux partis politiques reprochent à Netanyahu d'avoir accepté trop vite le cessez-le feu à Gaza. Il aurait fallu, selon

à 32%. Et les principaux partis ont soutenu sans faille l'offensive israélienne sur Gaza.

Le sionisme a transformé les Palestiniens en prisonniers et les Israéliens en gardiens de prison. Les dirigeants israéliens sont installés dans cette situation, mais voudraient simplement que les gardiens soient tranquilles et pas périodiquement menacés par les révoltes des prisonniers...

L'annonce de l'annexion de 400 hectares de Cisjordanie, outre de donner des terres

eux, aller plus loin, continuer de bombarder le territoire et éradiquer le Hamas. Selon des sondages, le Premier ministre israélien, qui bénéficiait de 82% d'opinions favorables au début du conflit de Gaza, serait tombé

supplémentaires aux colons, vise à montrer la détermination de Netanyahu. Peu lui importe si cela condamne un « processus » de paix qui n'a jamais existé. Les dirigeants israéliens, eux, n'ont pas d'autre objectif que de grignoter la Cisjordanie pour rattacher un jour ce territoire à Israël, tout en assommant les habitants de Gaza pour qu'ils se tiennent tranquilles.

Le prétexte pour annexer les 400 hectares palestiniens est de venger l'assassinat de trois étudiants juifs, fin juin, par des

Palestiniens dont les maisons ont été détruites. Peu de temps après ce crime, des Israéliens avaient brûlé vif un adolescent palestinien. Le gouvernement israélien avait certes condamné cette barbarie, mais bien sûr sans détruire pour autant les maisons des criminels ni proposer de céder quelques hectares aux Palestiniens.

Cette affaire des 400 hectares est une ignominie de plus, qui ne fait que préparer les prochains conflits.

André VICTOR

• Moyen-Orient

Les Kurdes dans la crise iranienne

Depuis quelques semaines la France, les États-Unis et maintenant l'Allemagne livrent des armes, des vivres et des munitions aux combattants kurdes du nord de l'Irak. L'aviation américaine a même effectué des bombardements pour aider ces combattants à tenir ou à gagner du terrain.

Il s'agirait, selon le gouvernement français, d'appuyer les seules forces capables de faire pièce sur place aux terroristes de l'État islamique. Les chefs kurdes, pour une fois complaisamment interrogés par les journalistes occidentaux, y voient le début d'une reconnaissance de leur existence nationale, voire d'un véritable État kurde.

Lorsque, après la Première Guerre mondiale, l'Empire ottoman s'effondra, il fut divisé en zones d'influence, notamment entre la France et la Grande-Bretagne. Cette « paix » coloniale fut obtenue par les interventions militaires, la répression des révoltes et, évidemment, la

négation du droit des peuples, dont les Kurdes.

Finalement, le malheureux peuple kurde fut non seulement privé d'existence nationale mais même divisé entre quatre États, la Turquie, l'Iran, la Syrie et l'Irak.

Depuis, dans des conditions différentes suivant les pays et les époques, les Kurdes ont eu à se battre ne serait-ce que pour affirmer leur identité. Les Kurdes d'Irak ont ainsi été ignorés lorsque Saddam Hussein était

un allié des Occidentaux, puis encouragés par les Américains à se révolter contre le dictateur, puis abandonnés à ses bombardements, et à nouveau soutenues lors de la deuxième guerre d'Irak. Les troupes d'occupation américaines leur ont concédé la gestion de leur zone de résidence et surtout la protection des puits de pétrole qui s'y trouvent et qui sont évidemment exploités par les compagnies occidentales.

Aujourd'hui, les puissances impérialistes les trouvent assez

bons pour servir de mercenaires autour des puits de pétrole et pour aller se faire tuer en combattant les milices de l'État islamique, qu'elles ont favorisées avant de ne plus pouvoir les contrôler. Dans un Moyen-Orient plongé dans le chaos par leurs interventions successives, c'est là tout ce que les dirigeants occidentaux ont à offrir aux peuples en fait d'indépendance nationale.

Paul GALOIS

• Canada

Pour la défense de leur retraite

Les employés municipaux québécois mobilisés

Au Canada, le gouvernement du Québec, dirigé par le Parti libéral de Philippe Couillard, s'attaque aux régimes de retraite des agents municipaux.

La loi 3, dite de «santé financière et de pérennité des régimes de retraite du secteur municipal», prétend combler les déficits de ces caisses de retraite par des hausses des cotisations des salariés d'une part, et d'autre part en lésant les retraités, dont les pensions ne seraient plus indexées sur les hausses de prix. Pourtant, quand déficit il y a, il est dû à la crise financière de 2008 et à ses conséquences sur les finances des municipalités, pas aux retraités. Mais, en bon gestionnaire des intérêts capitalistes, le gouvernement québécois veut reporter les conséquences de la crise sur les travailleurs.

Le gouvernement a d'ailleurs l'intention d'imposer ces reculs dans toutes les municipalités, y compris celles dont les caisses de retraite sont notoirement

bénéficiaires. Car le but de l'opération est de s'en prendre dans la foulée aux retraites des fonctionnaires d'État. Et, surtout, un projet de loi analogue contre les travailleurs du privé et les universitaires est en préparation.

Les réactions des travailleurs ont été nombreuses et visibles dans plusieurs villes, dont Montréal et Québec. Les véhicules de pompiers et de police sont couverts d'autocollants, portant «On n'a rien volé (nous)», allusion aux scandales de corruption liant des entreprises du bâtiment et l'administration de la ville de Montréal. Cela vise des élus qui accusent les employés municipaux de dilapider l'argent public avec leurs retraites. Plusieurs manifestations à Montréal et à Québec ont regroupé de nombreux salariés et retraités.

Une manifestation a envahi l'hôtel de ville le 18 août, le jour du conseil municipal, le maire se réfugiant dans son bureau. Elle n'a plu ni au gouvernement ni aux élus de Montréal, qui ont qualifié

les manifestants de vandales et les ont comparés... aux miliciens russes en Crimée –rien que ça. Des licenciements et des peines criminelles sont prévus, ainsi que des sanctions contre des policiers impliqués dans la mobilisation, parce qu'ils n'ont pas tabassé les manifestants, comme ils l'avaient fait pour les manifestations étudiantes en 2012! La presse accuse les travailleurs municipaux d'être des privilégiés, au prétexte que bien des travailleurs du privé auront des retraites minables.

Pour sa part, le maire de Montréal, en tant qu'ex-député, aura une retraite annuelle de 88 800 dollars canadiens (environ 65 000 euros), en plus de sa pension de maire : cet ardent défenseur de la loi 3 sait ne pas s'appliquer à lui-même ce qu'il impose aux autres.

Le gouvernement veut accélérer l'adoption de la loi 3. Manifestement, les travailleurs québécois n'ont pas l'intention de subir sa politique les bras croisés.

Alain CHEVARD



Manifestation de Montréal du 14 août. Sur le véhicule des pompiers et la moto de police: «On a rien volé».

• Logement

Duflot est partie, restent les avantages de sa loi

Hollande vient de jeter aux orties sa promesse électorale d'encadrer les loyers. En revanche, il tient scrupuleusement ses engagements vis-à-vis des investisseurs immobiliers. Après le départ de Cécile Duflot du gouvernement, l'avantage fiscal « Duflot », lui, n'est pas remis en cause. Rebaptisé « Pinel », en référence à la nouvelle ministre du Logement Sylvia Pinel, il est même amélioré pour mieux attirer les spéculateurs.

Face à la pénurie de logements et à la diminution de revenus des locataires, Duflot avait brassé du vent, la loi sur l'encadrement des loyers était sans moyens d'application. La réquisition des logements vides annoncée à maintes reprises n'a pas été mise en pratique. Les expulsions locatives ont continué, et surtout la construction de logements abordables pour le plus grand nombre n'a pas été programmée.

En même temps, Duflot a servi la spéculation immobilière, notamment en reconduisant l'avantage

fiscal accordé à ceux qui achètent un logement neuf dans le seul but d'en tirer un loyer. Sous Sarkozy, ce cadeau s'appelait le « Scellier », du nom d'un député UMP. Comme il venait à échéance le 31 décembre 2012, Duflot avait promis qu'il serait renouvelé. Chose promise, chose due, dans la plus grande discrétion, par un arrêté et un décret signés trois jours avant l'échéance pour que les spéculateurs n'aient aucun problème.

Aujourd'hui, on trouve encore sur Internet une série d'annonces pour vanter le « Duflot », par exemple celle de Bouygues immobilier : « Investissez dans le neuf avec la loi Duflot, jusqu'à 54 000 euros de réduction d'impôts : une défiscalisation de 18 % de l'investissement répartie sur 9 ans, soit 6 000 euros par an ! La possibilité de réaliser deux investissements par an ! » Mais ce n'est pas dans les habitudes des spéculateurs de l'immobilier de remercier les ministres successifs qui leur servent la soupe.

J.S.

Le gouvernement se moque bien des locataires

L'encadrement des loyers, une mesure pourtant bien timorée prévue par la loi sur le logement de mars dernier, ne verra pas le jour, sauf peut-être à Paris et dans quelques grandes villes.

Cinq mois après le vote de la loi Duflot sur le logement, l'encadrement des loyers qui en était paraît-il la mesure phare n'avait pas reçu le commencement d'une application. Cependant, rien que d'y penser, les promoteurs, investisseurs et autres requins de l'immobilier en avaient attrapé la migraine. Par la voix du Premier ministre Valls, le gouvernement vient de les soulager en annonçant qu'il renonçait à appliquer cet encadrement.

Pourtant, il n'avait rien à voir avec un blocage, car les propriétaires auraient pu dépasser le loyer de référence de 20 %. Et ce loyer de référence ne devait être

calculé ni par les associations de locataires, ni même par le ministère du Logement, mais par... les agences immobilières. Or, on s'en doute, leur fédération a mis de la mauvaise volonté à communiquer ses chiffres aux observatoires régionaux chargés de les recueillir. Les observatoires en question n'ont donc jamais existé que sur le papier, si bien que des articles parus dans la presse patronale ont rapidement considéré que l'encadrement des loyers à la façon de Duflot était mort-né.

Il ne restait plus à Valls qu'à célébrer les obsèques en grande pompe pour montrer qu'il ne se contente pas d'aimer les patrons et les nantis en général : ceux qui font leur beurre avec la pénurie de logements lui vont droit au cœur.

Jean SANDAY

• Calais

La détresse des migrants

Les 30 et 31 août, en plein jour et malgré la présence policière, des dizaines de migrants ont tenté de grimper dans les camions pris dans les files d'attente sur l'autoroute qui mène au port de Calais. Cette tentative massive et simultanée témoigne de leur exaspération et de leur désespoir.

Cela fait plusieurs mois que les autorités ont intensifié la traque aux migrants autour de Calais. Au début de l'été, c'était pour ne pas nuire à l'afflux des touristes : les réfugiés devaient se faire invisibles. À la demande de la maire UMP Natacha Bouchart et sur ordre du préfet, CRS et gendarmes mobiles, massivement mobilisés, armés de la tête aux pieds, ont multiplié les opérations avec jets de gaz lacrymogène. Ils ont délogé des centaines de réfugiés, détruisant au bulldozer les camps de fortune et les squats où ils s'étaient installés, repoussant brutalement journalistes et militants associatifs pour opérer à l'abri de tout témoin. Mais à peine ces opérations aussi ignobles qu'absurdes

terminées, les migrants embarqués dans des cars vers diverses destinations sont revenus. Les réfugiés, venant d'Afghanistan, de Syrie, d'Érythrée, du Soudan, continuent à converger vers Calais pour tenter le passage clandestin vers la Grande-Bretagne où ils espèrent une vie meilleure.

Leur nombre a progressé, les militants associatifs disent maintenant servir plus de 700 repas et non plus 400. Ils errent dans les rues de la ville, femmes et enfants compris, harcelés par la police ; les camps de fortunes sont réapparus.

La maire de Calais vient de proposer l'ouverture dans la ville d'un « centre d'accueil pour les exilés ». Ce n'est pas qu'elle ait été brusquement

prise de compassion pour les réfugiés, elle qui a systématiquement encouragé leur harcèlement, mais elle n'a pas réussi à les faire disparaître de la commune. Le ministre de l'Intérieur, Cazeneuve, a refusé sa proposition, prétextant qu'il veut « créer les conditions d'un accompagnement le plus humain possible » et convaincre les réfugiés de déposer une demande d'asile en France. En fait, l'un comme l'autre se moquent bien des problèmes des migrants et se montrent d'abord soucieux de leur image politique.

Les grandes puissances européennes, comme la France ou la Grande-Bretagne, sont largement responsables de la guerre et de la misère qui sévissent dans les pays dont les réfugiés sont originaires. Mais tout ce que leurs dirigeants veulent faire, c'est les empêcher de venir sur leur territoire, et les cacher quand ils y sont.

Correspondant LO



• Haute-Garonne

Le conseil général expulse 48 jeunes migrants

Cet été, le conseil général de la Haute-Garonne, dirigé par le PS, a mis fin brutalement à la prise en charge de 48 jeunes migrants à Toulouse, les condamnant à la rue.

Le conseil général assure le suivi des jeunes mineurs placés hors de leur famille après une décision de justice ainsi que des mineurs isolés étrangers, c'est-à-dire des jeunes sans papiers. À ce titre, il subvient à leurs besoins (hébergement, nourriture, frais de scolarité...). Pour des raisons budgétaires, il vient d'abaisser l'âge maximum de prise en charge de ces jeunes de 21 ans à 19 ans. À partir de là, ils doivent se débrouiller seuls, avec une allocation provisoire de 610 euros pendant trois mois et éventuellement une aide éducative à domicile. Mais, sans hébergement, à quoi cela rime-t-il ?

C'est en plein été, au début du mois d'août, que le conseil général a décidé de mettre en œuvre sa nouvelle décision, informant par simple coup de fil les structures d'hébergement de la fin de prise en charge au

31 août de ces 48 jeunes sur Toulouse, tous étrangers, parfois sans papiers. Tandis que certains, arrivés seuls en France à 16 ans depuis par exemple le Bangladesh ou l'Érythrée, avaient prévu de passer leur bac, de poursuivre leur scolarité ou de débiter un apprentissage, cette mesure les condamne à la rue, sans avenir, sans papiers. Certains sont déjà sous la menace d'une reconduite à la frontière.

Pensant certainement que sa mesure passerait plus facilement pendant les congés et surtout avant la rentrée et le début de scolarité d'un certain nombre, le conseil général espérait s'en tirer à bon compte. Mais c'était sans compter la réaction des jeunes et des travailleurs sociaux et techniques des Maisons d'enfance à caractère social (MECS) de Toulouse.

Ainsi, dans certains foyers,

ils ont empêché le déménagement de certains jeunes, dans d'autres ils ne répondent pas aux injonctions du conseil général, qui a depuis décidé dans certains cas d'arrêter le versement du prix de journée (entre 150 et 300 euros par jour et par jeune).

Face à l'urgence et aux pressions du conseil général, près de 200 travailleurs sociaux et jeunes se sont rassemblés le 1^{er} septembre devant l'hôtel du département pour réclamer le maintien du dispositif Accueil jeune majeur jusqu'à 21 ans. Devant le refus de la direction de les recevoir, ils ont forcé le portail pour pénétrer dans le conseil général, provoquant la fermeture des services à tout le public. « Circulez, y a rien à voir »...

Ce mépris a au contraire renforcé la détermination des grévistes et des jeunes qui ont déjà prévu de revenir se faire entendre dès le jeudi suivant.

Correspondant LO

Les rentrées passent, le manque d'enseignants demeure

En cette rentrée scolaire, bien des enseignants et des parents se demandent où sont les 60 000 postes supplémentaires en cinq ans annoncés par François Hollande. Les classes sont toujours aussi surchargées, ce qui laisse augurer de difficultés tout au long de l'année. La faible augmentation des postes d'enseignants n'est pas suffisante en effet pour compenser celle du nombre d'élèves.

Quand on fait le compte, on voit que, sur les 8 804 enseignants supplémentaires prévus au budget, seuls 4 351 se retrouveront en face des élèves, les autres étant en formation.

Ces créations suffisent d'autant moins qu'il faut utiliser une partie de ces postes à satisfaire

d'autres besoins, comme le remplacement des enseignants malades. Là aussi on est loin du compte. Les syndicats estiment que, même avec les créations de cette année, il manque dans le primaire 2 000 postes de remplaçants pour revenir à la situation qui était celle de 2008. Parents et enseignants devront donc encore se mobiliser pour obtenir que les élèves d'un maître ou d'une maîtresse malade ne soient pas simplement répartis dans les autres classes, perdant ainsi une partie de leur scolarité.

Hollande prétend que l'Éducation nationale est pour lui une priorité puisqu'il y crée des postes, alors que Sarkozy en avait supprimé 80 000. Mais,

rentrée après rentrée, on voit que cela aboutit tout au plus à stabiliser la situation désastreuse qui prévalait à son arrivée au

pouvoir. Une véritable amélioration nécessiterait des créations de postes bien plus massives, tenant compte de l'augmentation

du nombre d'élèves. Mais Hollande estime avoir mieux à faire avec l'argent de l'État.

Daniel MESCLA

Rentrée et méthode Coué

Il ne suffit pas de le dire pour que ça devienne vrai : le gouvernement a beau répéter que le coût de la rentrée est « stable » cette année, cela n'en reste pas moins un mensonge. Toutes les associations de défense des familles l'ont constaté : la rentrée coûtera en moyenne 2,17 % plus cher qu'en 2013. Les articles de sport sont particulièrement concernés

par la hausse des prix, mais aussi les articles de papeterie. Et encore, ne sont pas comptés dans ces calculs les prix de la cantine, des livres ou encore des clubs d'activités extrascolaires.

Ce n'est pas l'« augmentation » ridicule (+ 0,7 %) de l'allocation de rentrée scolaire qui va aider les familles à faire face à ces augmentations continuelles. En moyenne, il

faut déboursier pour un collégien entrant en 6^e 189 euros, et les coûts augmentent avec les années d'études, une formation professionnelle pouvant même coûter jusqu'à 1 000 euros par enfant. Face à la croissance de ces inégalités, il faut espérer que la rentrée, sociale celle-là, fasse revoir sa copie au gouvernement.

Camille PAGLIERI

• Rythmes scolaires

L'arbre qui cache la forêt

Dans les écoles, la semaine de quatre jours et demi continue de cristalliser le mécontentement. Concoctée à la va-vite par Peillon et maintenue par ses successeurs au ministère de l'Éducation nationale, cette réforme des rythmes scolaires dans le primaire doit cette année s'appliquer à tous les établissements.

Elle pose de nombreux problèmes aux parents, aux enseignants et aux municipalités qui n'ont pas toujours les moyens de faire face aux dépenses occasionnées par les activités péri-scolaires prévues. Et la fermeté affichée par la nouvelle ministre, Najat Vallaud-Belkacem, qui a hérité de ce cadeau empoisonné, ne pourra certes pas les résoudre.

La demi-journée d'école supplémentaire a en général lieu le mercredi matin, ce qui supprime la coupure du milieu de semaine et fatigue plus les enfants.

Les ateliers éducatifs peuvent se tenir sur le temps de pause du midi, être regroupés en un après-midi ou étalés sur plusieurs après-midi, ce qui fait que les parents ont du mal à s'y retrouver dans les horaires et à prévoir la garde de leurs enfants. Et trop souvent, l'an passé, ces ateliers se sont réduits à des garderies, faute de personnel suffisant.

Les enseignants doivent eux aussi jongler avec les horaires pour caser les heures de cours obligatoires. Quant aux municipalités, elles supportent une partie des frais occasionnés pour embaucher des animateurs ou des auxiliaires de vie scolaire pour encadrer les enfants hors des horaires de classe, ainsi que pour le chauffage des locaux

ou les cars de ramassage des enfants dans les communes rurales.

Mais limiter la contestation à la semaine de quatre jours et demi reviendrait à laisser de côté le vrai problème de l'Éducation nationale, qui est le manque de professeurs. Il n'y a pas si longtemps, ces rythmes étaient la norme dans le primaire. C'est en 2008 que Sarkozy avait décidé de supprimer le samedi matin, à la fois par démagogie vis-à-vis d'un public qui a les moyens de partir en week-end et pour réaliser des économies. Sa « réforme », qui consistait à diminuer d'une demi-journée le temps de présence dans les écoles, accompagnait en effet les suppressions massives de personnel dans l'Éducation nationale, les premiers visés étant les salariés à contrat temporaire.

En rallongeant la semaine des écoliers, ce gouvernement n'a pas redonné à l'Éducation nationale les moyens indispensables pour lui permettre de fonctionner correctement, les postes recréés étant loin de compenser la perte des années précédentes, et encore moins l'augmentation continue du nombre d'élèves. La question des rythmes scolaires ne doit pas le faire oublier.

Marianne LAMIRAL

• Clichy-sous-Bois

Sur le circuit des politiques

Mardi 2 septembre, Hollande, accompagné de la ministre de l'Éducation Najat Vallaud-Belkacem, est venu à Clichy-sous-Bois pour assister à la rentrée dans le tout nouveau collège Louise-Michel. Flambant neuf, présenté comme particulièrement bien équipé, doté d'un gymnase, il devrait être pourvu à terme d'une piscine à laquelle tous les habitants auront théoriquement accès.

Pour Hollande, malmené par les sondages, c'était une bonne occasion de se montrer. Sauf que le circuit devient trop fréquenté : en février 2014, François Lamy, alors ministre chargé des politiques de la Ville, était déjà venu à Clichy-sous-Bois inaugurer une agence Pôle emploi à la veille d'élections municipales difficiles pour son gouvernement. Et en janvier 2012, c'est l'ex-ministre de l'Intérieur, Claude Guéant, qui était venu inaugurer le commissariat alors que la campagne présidentielle de Sarkozy piétinait.

Clichy-sous-Bois reste une

des villes les plus pauvres de la région parisienne. En 1999 déjà, la question de la vétusté et de la dangerosité de l'ancien collège Louise-Michel (qui contenait notamment de l'amiante) avait été posée par une grève des professeurs de plusieurs mois. Quant à la présence d'une agence Pôle emploi, c'était depuis longtemps une exigence dans une ville où près d'un quart de la population est au chômage.

Alors si un équipement de plus est construit, tant mieux ! Mais cela ne compense pas les fléaux qui résultent du chômage et de la misère :

mal-logement, résurgence de la tuberculose, manque de moyens de transports, échec scolaire...

Pour l'instant, c'est surtout pour le bétonneur Eiffage que l'opération sera juteuse : le site Internet du conseil général annonçait au mois de février que l'opération coûterait plus de 40 millions d'euros... seulement pour la construction du collège et de la piscine ! Le bâtiment restera pendant vingt-cinq ans encore la propriété d'Eiffage, et le conseil général n'en sera que locataire, dans le cadre du dispositif « PPP » (partenariat public privé). Le coût du loyer est resté secret, et n'a pas été communiqué aux syndicats enseignants. Et pour cause : construire par le biais des PPP coûte à terme bien plus cher au contribuable.

Correspondant LO



Le nouveau collège Louise-Michel.

• SNCF

Des trains sans contrôleurs

Au détriment de la sécurité

Depuis le 2 septembre, la durée de validité des billets TER et Intercités est passée de 61 à 7 jours. Sur ces trains régionaux, les usagers ne pourront donc plus acheter leurs billets à l'avance, sauf à préciser lors de l'achat la semaine de validité souhaitée. C'est une dégradation du service rendu à ces usagers, que la SNCF justifie par sa volonté de lutter contre les fraudes.

Elle dénonce la multi-utilisation des billets TER ou Intercités, qui ne seraient pas compostés et utilisés plusieurs fois, quitte à payer une amende en cas de contrôle. Pour diminuer cette fraude, elle envisage par ailleurs de faire passer le montant de l'amende de 25 euros actuellement à 100 euros. Mais si la SNCF prend ou prévoit de telles mesures, c'est parce qu'il y a de moins en moins de contrôleurs sur les trains régionaux, et qu'elle veut encore accentuer cette tendance.

Chaque jour, 6 500 trains

sur 15 000 circulent déjà sans contrôleur. C'est le cas de 90 % des Transiliens en Ile-de-France. La SNCF envisage d'étendre cette situation à tous les trains régionaux et de limiter le contrôle des billets à des brigades de contrôleurs intervenant soit dans les trains, soit sur les quais dans le cas des lignes bondées et dites à risque.

Ce choix de la SNCF revient cependant à faire l'impasse sur la partie prioritaire de la mission des contrôleurs. En effet elle ne se limite pas au contrôle

des billets et concerne aussi la sécurité. Les contrôleurs peuvent avoir à intervenir en cas de panne, d'accident, de conflit à bord, de descente sur les voies, etc. Quand leurs postes sont supprimés, ces

situations doivent être gérées par le conducteur seul, à partir de caméras embarquées destinées à surveiller les rames.

Il s'agit donc d'une dégradation du service pour les usagers et des conditions de

travail pour les cheminots. Elle n'est motivée que par la volonté de la SNCF de faire des économies tout en continuant à réduire les effectifs coûte que coûte.

Valérie FONTAINE

• Passages à niveau

Sécurité au rabais

Pour réduire le risque d'accidents qui s'y produisent, Réseau ferré de France (RFF), qui gère le réseau SNCF, a annoncé qu'il allait expérimenter l'installation dans les passages à niveau de radars destinés à détecter tout obstacle susceptible d'entraver le passage d'un train et à en avertir le conducteur suffisamment à l'avance pour qu'il puisse éviter la collision. Ainsi,

RFF pense réduire à terme les collisions de 80 à 90 %.

Il faut savoir que 3 705 passages à niveau ne sont pas équipés de barrières, dont 174 sont considérés comme très dangereux. En 2013, 148 collisions ont provoqué la mort de 29 personnes.

Il faut savoir aussi que, depuis le 1^{er} juillet, une cinquantaine de radars équipent déjà des passages à niveau, mais

c'est pour... flasher et verbaliser les conducteurs irresponsables qui ne respectent pas le feu rouge clignotant.

Pour éviter 100 % des collisions, et donc des morts, il faudrait sécuriser sérieusement tous les passages à niveau, en commençant par les plus dangereux. L'installation de radars coûte moins cher à RFF.

V. F.

• La Poste

Non aux hausses de tarifs programmées

La Poste va augmenter fortement le prix du timbre. Selon les termes de l'accord conclu en juillet avec l'autorité de régulation du secteur postal, cette hausse pourra être de 3,5 % supérieure à l'inflation chaque année. Cela pourrait amener le prix du timbre à 81 centimes en 2018 contre 66 aujourd'hui.

Les dirigeants de La Poste justifient cette hausse en affirmant que la diminution du

nombre de lettres ne permettra bientôt plus de financer leur distribution six jours sur sept sur tout le territoire, ce que l'on appelle le service universel. C'est d'ailleurs avec le même argument qu'elle justifie les réductions d'effectifs dans les bureaux de poste. Même cela reste à prouver, car cette baisse du courrier à venir repose sur des estimations qui, dans le passé, se sont révélées

largement erronées. Mais surtout il faut dire que, si le courrier baisse, les autres branches ou filiales de La Poste voient leurs activités et leurs bénéfices augmenter, parfois de façon importante. C'est le cas de La Banque postale et du courrier express par exemple, sans parler de la revente des locaux que La Poste abandonne un peu partout.

Les bénéfices faits par La

Poste lui permettent de verser de copieuses dividendes à ses deux actionnaires, l'État et la Caisse des dépôts et consignations. Ceux-ci ont reçu 171 millions d'euros en 2013, sans se préoccuper de savoir s'ils venaient des lettres, des opérations bancaires ou d'autres secteurs. Rien ne justifie donc ni l'augmentation des tarifs, ni les réductions d'effectifs.

Daniel MESCLA

• La Poste – Aubigny (Cher)

Deux mois de grève des factrices et facteurs

Lundi 16 juin, quinze factrices et facteurs d'Aubigny-sur-Nère, Argent, La Chapelle-d'Angillon refusaient la réorganisation que veut imposer la direction de La Poste et se mettaient en grève.

Il y avait de quoi se mettre en colère : la direction prévoit un regroupement qui impose des déplacements supplémentaires. Elle veut imposer de passer de 31 à 22 tournées, avec à la clé des suppressions de postes à venir. Elle prévoit aussi une réorganisation de chaque tournée, avec un départ plus tardif et la mise en place d'une méridienne, c'est-à-dire d'une pause casse-croûte obligatoire, ce qui ferait terminer les tournées au mieux en milieu d'après-midi et donc une perte au bas mot de deux heures de

repos par jour.

Les revendications posées sont simples et de bon sens : non au regroupement, maintien des tournées et des emplois, non à la pause méridienne. Ces revendications sont soutenues par la CGT et SUD.

Voici maintenant près de 80 jours que factrices et facteurs se regroupent chaque jour en piquet de grève, face à la poste d'Aubigny. Jusque-là la direction se contente de dire que les mesures sont « incontournables ». Le responsable local étant parti prendre ses vacances, c'est le sous-fifre qui le remplaçait qui a trouvé bon de dire « n'avoir aucune envie de mettre fin au conflit ».

Les soutiens financiers, les manifestations de solidarité ont



permis de tenir le coup à la fois financièrement et moralement, et une si longue lutte commune a tissé bien des liens, tant entre grévistes qu'avec ceux qui les soutiennent.

La direction fait jusqu'ici la

sourde oreille, mais la lutte en commun, les réponses communes aux attaques et aux pressions ont fait des grévistes une équipe soudée et fière de sa lutte.

Correspondant LO

• Total Mauvais coups en préparation

Dans une interview publiée au journal *Ouest-France* du 27 août, le PDG de Total, Christophe de Margerie, a annoncé son intention d'« adapter » ses activités de raffinage en France à la baisse de la demande en produits pétroliers. Cela n'entraînerait pas de fermeture de site, a-t-il affirmé, mais c'est difficile à croire. En 2010, après la fermeture de la raffinerie de Dunkerque et surtout le mouvement de grève qu'elle avait provoqué, le PDG de Total s'était engagé à ne pas fermer de raffinerie en France pendant cinq ans. Or ce délai expire l'an prochain, en 2015.

Pour justifier ses futurs mauvais coups, le patron de Total invoque les pertes qu'il subirait sur son activité de raffinage. C'est se moquer du monde. Au premier semestre 2014, il a engrangé 4,7 milliards d'euros de bénéfices, en hausse de 21,2 %. Et en 2013 il a versé 5,5 milliards de dividendes, ce qui confirme sa place de société française la plus généreuse avec ses actionnaires. Si adaptation il doit y avoir, il n'y a aucune raison que ce soit les travailleurs qui fassent les frais de l'« adaptation » prévue.

J.J.L.

• Renault Flins

Un travailleur tué par l'insécurité

Pendant l'arrêt de la production en août, à l'usine Renault de Flins, un travailleur intérimaire travaillant pour une entreprise sous-traitante a été victime d'un accident du travail. Il est décédé à la suite d'une chute de douze mètres du toit de l'atelier des Presses.

L'arrêt de l'usine est l'occasion pour la direction de faire réaliser des travaux d'entretien et de modernisation des locaux vétustes, l'usine datant de 1952. C'est dans ce cadre que ce travailleur intervenait pour poser des « lignes de vie », c'est-à-dire des points de fixation permettant d'arrimer les harnais de sécurité

pour travailler en hauteur. On voit donc mal où il aurait pu s'assurer, puisque c'est précisément lui et ses camarades qui étaient chargés de sécuriser le toit!

Dans un tel cas, la loi oblige l'employeur à tendre des filets de protection six mètres au-dessous. Mais il n'y avait pas de filets... La

formation de ce salarié au travail en hauteur aurait été indispensable, mais il semble qu'il cherchait simplement du travail et ait été recruté à la va-vite, sans rien savoir de ce genre de travail à haut risque.

L'acceptation de la mise en chantier par le donneur d'ordres Renault est aussi pour le moins douteuse. Qu'en est-il du plan de prévention des risques que Renault a ratifié? Quant à Asten, l'entreprise sous-traitante comptant 1 000 salariés, il a

déjà fait l'objet de plusieurs procès pour travail dissimulé, emploi de travailleurs sans papiers, etc.

À tout le moins, on peut dire qu'Asten n'est pas très regardant sur le respect des règles prévues dans le code du travail, et que le donneur d'ordres Renault n'est pas très regardant envers les entreprises qu'il mandate pour effectuer ces travaux. Une enquête de la justice ainsi que des services de l'inspection du Travail est en cours. La direction de Renault ne

semble pas pressée de fournir les documents qu'exige le comité hygiène et sécurité (CHSCT).

Parmi les travailleurs de Renault, à la reprise, c'est plutôt l'écœurement qui dominait face aux bruits que faisaient courir les chefs sur le fait que le camarade décédé « avait téléphoné sur le toit », « qu'il n'aurait pas fixé son harnais »... bref, que Renault n'était responsable de rien.

C'est bien le contraire qui apparaît.

Correspondant LO

• Airbus Helicopters

Marignane (Bouches-du-Rhône)

Sous-traitance et surexploitation



Airbus Helicopters utilise des entreprises sous-traitantes dans bien des domaines; et c'est d'un bon rapport pour leurs actionnaires, puisqu'on en retrouve plusieurs dans le classement des 500 plus grandes fortunes professionnelles françaises du magazine Challenges.

Ainsi Atalian emploie des femmes de ménage, à qui le chef demande toujours de nettoyer un vestiaire de plus, de récupérer des toilettes supplémentaires, de revenir parce qu'il y a un problème de remplacement, de se débrouiller pour frotter à l'huile de coude quand les produits sont rationnés, tout cela pour le smic.

C'est toujours un bonus pour leur patron, qui pointe à 380 millions d'euros dans ce classement des plus grandes fortunes

À la cantine, c'est Elior qui intervient. Ses salariés sont toujours en train de courir, de la caisse à la plonge, de la cuisine au service, toujours en sous-effectif, et tout cela pour des salaires de 1 400 euros au bout de vingt ans d'ancienneté. Ce travail permet à leur patron d'afficher, lui, 660 millions d'euros de fortune personnelle.

De leur côté, les gardiens d'Onet sont payés au smic. S'ils sont en service par tous les temps, dans toutes les conditions, avec quelques majorations du fait du travail supplémentaire, cela permet à leur patron de présenter une richesse de 230 millions d'euros dans le classement de Challenges.

Dans les magasins, ce sont les salariés de Daher, passant leur journée à remplir ou à vider des caisses qui défilent sur des rouleaux, en vérifiant chaque composant, chaque référence, acheminant des chariots de pièces dans toute l'usine, ou démontant les appareils à l'expédition. Tout cela pour le smic. Ils participent ainsi à la richesse de la famille Daher qui se monte à 300 millions d'euros.

La direction d'Altran a gelé les salaires en 2014 et baissé

les remboursements de frais de mission. Son patron est à l'abri du besoin, affichant une fortune personnelle de 115 millions d'euros.

Quant à Daniel Derichebourg, qui emploie des monteurs en chaîne, loue du personnel et fait sa pelote sur la précarité des travailleurs, il annonce 225 millions d'euros de fortune personnelle.

Dans le domaine de l'ingénierie, les entreprises Akka (225 millions d'euros), Alten (275 millions d'euros) ainsi que les familles des fournisseurs (Ratier Figeac, Eramet, Michelin, Lisi, etc.) sont particulièrement bien placées grâce aux bras et aux cerveaux de leur employés.

Mais le plus riche des sous-traitants est aussi numéro huit du classement national: Vincent Bolloré possède l'entreprise SDV, sous-traitante logistique d'Airbus Helicopters, située à côté de la gare de Vitrolles Aéroport. Sa fortune est passée de 89 millions d'euros à 10 milliards, entre 1996 et 2014, soit une fortune multipliée par plus de cent en dix-huit ans. Bien entendu, la fortune de Bolloré et des autres ne vient pas du seul travail de leurs salariés du site de Marignane, mais ceux-ci y contribuent.

Plus les salariés sont mal payés, plus les actionnaires sont riches; la richesse des uns s'alimente de l'exploitation des autres, qu'ils soient magasiniers, caissières, ingénieurs ou femmes de ménage.

Correspondant LO

• Groupe PSA Peugeot Citroën

Destocker au bon moment, ça peut rapporter gros

Sur tous les sites du groupe PSA, la direction a annoncé une rafale de jours chômés, essentiellement concentrés à la dernière semaine d'octobre.

C'est la crise et les voitures se vendent moins? Non, En réalité, entre janvier et juillet, les immatriculations de véhicules vendus par le groupe PSA ont augmenté de 2,4% en France et de près de 6% dans le monde, et le groupe ne prévoit pas une baisse de ses ventes pour le reste de 2014. Mais surtout PSA se garde bien de dire que vider ses stocks à l'approche de la fin de l'année est une très bonne opération financière.

En effet, pour « optimiser » le bilan financier d'une entreprise, les cabinets comptables lui conseillent d'avoir les stocks les plus bas, car ils représentent de l'argent immobilisé. Et doper au maximum un bilan, cela compte pour faire monter les actions en Bourse.

Ce n'est pas tout. Comme le calcul de l'impôt sur les sociétés doit tenir compte des stocks à la clôture du bilan, des stocks au plus bas à ce moment permettent de diminuer le résultat déclaré, et donc les impôts du groupe.

Faire chômer des dizaines de milliers de travailleurs aux quatre coins du pays pour vider les stocks à l'approche du 31 décembre, date de clôture de l'exercice comptable, c'est une très bonne affaire pour PSA!

Pendant cette période de fermeture imposée, les travailleurs sont payés: soit par les samedis supplémentaires qui ont été imposés en début d'année et

accumulés dans des compteurs d'heures supplémentaires effectuées et non payées; soit par l'allocation partiel (chômage technique) financée en grande partie par l'argent public.

Et puis cette année, la direction a tenté de fractionner les congés d'été et d'imposer le positionnement de la quatrième semaine de congés payés la dernière semaine d'octobre, pour tenter de transformer une semaine de congés payés en semaine de déstockage des voitures! Face aux réactions qui ont eu lieu sur les différentes usines, elle a dû reculer partiellement, mais elle envisage de repartir à la charge en 2015. Les travailleurs vont devoir se mobiliser à l'échelle du groupe pour protéger leurs congés payés.

À PSA Sochaux, sous le même prétexte de la baisse des ventes, la direction annonce une baisse de la production des 3008 et 5008. Mais au lieu de réduire les cadences de tout le monde, elle choisit de licencier 300 intérimaires. Dans d'autres usines PSA de la région, c'est la même chose, la direction fabrique des chômeurs à tour de bras.

Pour les grands groupes comme PSA, pas besoin d'aller sous les tropiques pour faire de l'optimisation fiscale sur le dos des salariés et des contribuables.

Correspondant LO

• Directions syndicales

Valls n'a rien à craindre

Alors que le gouvernement multiplie les gestes démontrant encore et toujours sa volonté de servir les intérêts du patronat, les différents dirigeants syndicaux continuent à le soutenir d'une façon ou d'une autre.

Laurent Berger, secrétaire de la CFDT, a appuyé l'action du gouvernement dans une interview donnée au journal patronal *Les Échos*. Pour lui, « la négociation des plans sociaux dans les entreprises, instaurée grâce à l'accord de sécurisation de l'emploi, produit déjà des résultats ». De tels propos ont de quoi scandaliser les milliers de travailleurs qui ont perdu leur emploi ces derniers mois du fait des licenciements facilités par cette loi. Mais Laurent Berger se dit prêt à tout accepter du gouvernement, du travail du dimanche aux cadeaux au patronat, tant que le Premier ministre « reste à l'écoute des

partenaires sociaux », c'est-à-dire comble tous ces dirigeants syndicaux en les invitant aux tables de négociations. Ne reculant devant rien pour défendre Valls et Hollande, il récuse le terme d'austérité pour définir la politique du gouvernement. Il n'y a pas d'austérité en France, dit-il. La preuve : « Grâce à notre action le RSA vient d'augmenter de 2 % au 1^{er} septembre, alors qu'il était question de le geler. »

On est habitué depuis longtemps à cette caution apportée par les dirigeants de la CFDT à la politique antiouvrière du gouvernement. Mais, de leur côté, les dirigeants de la CGT n'expriment pas une opposition plus déterminée. Si le ton est légèrement différent du côté de Lepaon, le fond ne l'est pas. Certes, celui-ci clame que « la CGT ne négociera rien sur les seuils sociaux ». Il oublie juste dire que personne n'a évoqué de négociation sur le sujet, ce



qui rend plus aisé d'affirmer sa fermeté. Depuis plus de deux ans, Lepaon ne sait que se plaindre et dire que le gouvernement aurait trahi ses promesses électorales. « Dans l'histoire de France, c'est la première fois qu'un exécutif met autant d'énergie à gâcher la confiance que le peuple lui a accordée. » Mais qui a recommandé de leur faire confiance ?

Non seulement ces dirigeants syndicaux n'ont absolument pas la volonté de mobiliser les travailleurs contre les coups qu'ils reçoivent, mais, par leur passivité et leur attitude vis-à-vis de ce gouvernement, ils contribuent à leur lier les mains. C'est par-dessus leur tête que les militants ouvriers et les travailleurs devront passer pour mener la

contre-offensive indispensable au monde du travail.

Marion AJAR

• PCF

L'impasse d'une politique

Les déclarations ouvertement propatronales du nouveau gouvernement Valls n'ont pas empêché Pierre Laurent, le secrétaire national du Parti communiste, de se rendre à l'université d'été du Parti socialiste le 30 août.

Au moment où le gouvernement socialiste s'en prend aux travailleurs, Pierre Laurent continue imperturbablement de parler d'union avec le PS et s'écrie : « Aucun socialiste attaché aux valeurs et racines communes qui nous ont rassemblés ne peut laisser faire [Valls] ».

Pierre Laurent constate

bien que « les masques [des dirigeants socialistes au pouvoir] tombent », mais ne s'en étonne pas moins en demandant sur un ton faussement naïf : « Depuis quand la seule feuille de route de la gauche est celle du Medef (...) ? » Comme si le PCF ignorait que cela date de décennies.

Tous les gouvernements de gauche auxquels le PCF a participé, sous Mitterrand et sous Jospin sans remonter plus loin encore, ont mené une politique favorable au patronat et n'ont amené que des catastrophes pour le monde

du travail, exactement comme celui de Hollande. Cela n'a pas empêché ses dirigeants de soutenir Hollande en 2012, en promettant qu'il apporterait le changement.

Une fois de plus, le PCF a donc contribué à tromper les travailleurs, au même titre que le PS. Aujourd'hui il feint de s'étonner des déclarations d'amour de Valls au patronat et Pierre Laurent se tourne vers le PS sur le ton d'un amant qu'on a laissé tomber. On pourrait rire de cette comédie, qui ne vise qu'à se démarquer de Valls tout en tentant de sauvegarder

les alliances électorales entre le PS et le PCF... si cette tromperie ne contribuait pas aussi à démoraliser les militants du PCF et une partie de la classe ouvrière.

Le « langage de vérité » de Pierre Laurent n'est qu'une tentative désespérée de sauver les illusions placées dans la gauche au pouvoir et surtout les futures combinaisons électorales avec tout ou partie du PS. C'est persister à s'enfoncer dans l'impasse et à y enfoncer ses militants.

Lucien DÉTROIT

• Permis de conduire

La gauche dans la roue de la droite

La loi de finances rectificative pour 2014 a introduit une petite crasse qui concerne les automobilistes. Depuis le 1^{er} septembre, ils doivent déboursier 25 euros pour faire refaire leur permis de conduire en cas de perte ou de vol.

Cette brillante idée de taxer les victimes de vol pour renflouer les caisses de l'État vidées au profit du patronat était déjà mise en œuvre pour les cartes d'identité depuis 2009, par décision de Sarkozy. De quoi inspirer Hollande et Valls...

L.D.

• Ebola

Contre l'épidémie, des moyens dérisoires

Le virus Ebola continue de se répandre. Une autre souche du virus a fait 13 victimes en République démocratique du Congo. Au Sénégal est arrivé un malade d'origine guinéenne qui a peut-être contaminé d'autres personnes. L'épidémie, qui a débuté en Guinée au mois de mars, s'est répandue d'abord au Liberia et en Sierra Leone puis au Nigeria au mois d'août. Les trois premiers pays atteints comptent parmi les plus pauvres d'Afrique; les systèmes de santé y sont particulièrement délabrés: un à deux médecins pour 100 000 habitants.

Cette maladie n'a rien d'une fatalité. Un des principaux spécialistes américains de maladies infectieuses, le docteur Tom Frieden, en visite en Guinée, affirme : « S'il y a quelque chose de positif avec Ebola, c'est que l'on sait exactement quoi faire. Si nous

nous assurons de traiter les patients en toute sécurité, et que nous enterrons les cadavres en toute sécurité, alors Ebola sera stoppé. »

Mais pour l'instant, ces quelques mesures élémentaires semblent impossibles à prendre dans les pays les plus

touchés. La protection des soignants est souvent incomplète, par manque d'information et par manque de moyens. En Guinée par exemple, les infirmières s'achèteraient elles-mêmes leurs gants et leurs combinaisons. Corruption, ignorance, violence policière et militaire aggravent encore la situation en minant l'action de ceux qui tentent de lutter contre la maladie.

Selon le président de MSF France : « Si nous continuons à fermer les frontières, à suspendre les vols internationaux et à nous contenter de regarder les Africains de l'Ouest

mourir, la situation va devenir intenable. »

L'OMS vient cependant de mettre en place un plan de 490 millions de dollars et compte mobiliser 13 000 personnes. Elle prétend inverser la tendance à l'extension de l'épidémie en trois mois et la stopper en six à neuf mois.

L'épidémie n'intéressait pas grand-monde tant qu'elle était circonscrite à une zone quasiment abandonnée par les puissances occidentales. Son extension au Nigeria et au Sénégal change la donne et rend évident que la maladie pourrait se répandre

beaucoup plus loin et nuire à bien des intérêts industriels et commerciaux. C'est pourquoi l'OMS comme l'ONU tirent maintenant la sonnette d'alarme et semblent passer à l'action.

On ne peut que souhaiter qu'elles parviennent à arrêter l'épidémie le plus vite possible. Mais pour bien des victimes d'Afrique de l'Ouest il est trop tard. La médecine n'existe vraiment que pour une petite partie de la population mondiale. C'est aussi vrai pour le virus Ebola que pour toutes les autres maladies.

Jean POLLUS